

Simple blâme pour l'instituteur-maire qui a lu une scène de viol à des enfants de 9 ans

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [Jeanne Smits](#), [Points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 22 mars 2012



Un simple blâme, c'est la seule sanction qui frappe l'instituteur de Morsang-sur-Orge pour avoir lu une scène de viol particulièrement abominable à des enfants âgés de 9 à 11 ans en classe de CM1-CM2, à l'école Cachin.

Cette sanction disciplinaire, au caractère de « réprimande », sera inscrite pendant deux ans au dossier de l'enseignant, avant d'en disparaître, et elle n'entraîne aucune conséquence négative. Elle permet à l'enseignant de conserver tous ses avantages. Et de rester à son poste. Ainsi l'a indiqué mardi l'inspecteur d'académie de l'Essonne, Christian Wassenberg, au Parisien, qui publie cela sous forme d'écho laconique. Une concertation avec les « parents indignés », ajoutée au fait « qu'il n'y avait pas d'autre élément négatif au dossier », a permis que l'éloignement du professeur de l'école en question ne soit pas jugé « utile ».

Fermez le ban.

L'affaire qui avait agité les médias nationaux au retour des vacances de février reçoit ainsi un enterrement de première classe. Même les quelques lignes que lui consacre la presse locale gardent un silence absolu sur le nom et la fonction de l'instituteur blâmé. Or il s'agit de Pascal Noury, maire DVG de Morangis.

Pourquoi ce silence ? Pourquoi cette occultation ? Au moment où l'affaire a pris une dimension nationale, on n'a lu cette information qu'une fois, dans *Le Parisien*, puis elle a disparu pour n'être plus évoquée désormais que dans des blogs... et dans *Présent*. Et cela continue. Le black-out fonctionne. Tout est minimisé.

Pourtant ce n'est pas rien. Pascal Noury a lu à haute voix, devant des gamins de l'école primaire, la première version de Betty Coton de Corinne Albaut publiée chez Actes Sud en 2005. Histoire de négriers et d'esclavage à l'écriture volontairement brutale. Les enfants sont rentrés chez eux traumatisés après avoir entendu – dans les moindres détails crus – comment l'héroïne, Badi, était contrainte par son jeune maître blanc à des attouchements sexuels, avant d'être violée et mutilée avec un coupe-papier.

Pascal Noury est père de famille et grand-père. Il est maire d'une ville de 12 000 habitants. Costume-cravate, carrière politique assortie de quelques gratifications. Sa position de maire lui donne accès à une rémunération brute de 2 470,95 euros par mois. Il est actuellement 6e vice-président de la communauté d'agglomération Europe-Essonne, chargé du développement économique. Il détaille lui-même sa carrière sur le site de « Morangis pour tous 2009 » :

« Après avoir exercé le métier d'instituteur puis de directeur d'école pendant 25 ans, il est devenu conseiller au cabinet du ministre de l'enseignement professionnel puis du ministre du logement en charge des relations avec les parlementaires et les élus locaux. Après une année chez un bailleur privé de la Région Nord Pas-de-Calais, en qualité de chargé de mission pour les questions de sécurité et des projets relevant de la politique de la Ville, il souhaite revenir en Essonne où il devient conseiller technique au cabinet de Michel Berson, président du Conseil Général. A ce poste, il suit pendant trois ans, les dossiers de l'aménagement du territoire, des contrats avec les communes, de l'environnement et des déplacements. En novembre 2006, (...) il prend la fonction de directeur du projet de rénovation urbaine de la Ville d'Epinais-sous-Sénart. »

Que fait donc Pascal Noury à l'école Cachin de Morsang-sur-Orge, outre y lire des scènes pornographiques à des enfants de moins de 11 ans ? Il y a repris son premier métier, à quart-temps semble-t-il, sans doute – suppose-t-on – pour conserver des avantages acquis en tant que fonctionnaire de l'Education nationale. Cela ne lui sera pas enlevé. Quoi qu'il ait fait.

L'an dernier, Philippe Isnard s'est trouvé dans une situation qui n'est pas sans rapport. Il avait montré à des élèves de seconde, dans le cadre d'un de ces débats de société qu'il est tenu d'organiser, un film montrant des « produits d'avortement ». Une cabale avait été montée contre lui par des parents proches du Planning familial. En mars dernier la sanction est tombée : révocation sans indemnités, sans chômage, sans retraite, sans rien.

[Article extrait du n° 7566 de Présent, du Jeudi 22 mars 2012.](#)

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte](#)



[catholique](#)